



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du **Vendredi 26 mars 2021 à 08.30 heures** au centre culturel « SYRKUS »

**ORDRE DU JOUR:**

**Séance publique (21 points):**

1. Affaires de personnel
  - 1.1. Modification du traitement d'un salarié à tâche manuelle suite au changement de carrière.
2. Conseil communal, avis légaux :
  - 2.1. Avis du conseil communal concernant les projets de plans d'action de lutte contre le bruit.
3. Budget et comptabilité :
  - 3.1. Approbation de recettes.
4. Devis :
  - 4.1. Projet « Dechanthaus » à Betzdorf.
  - 4.2. Projet « al Paschtouesch Haus » à Mensdorf et approbation du lotissement y relatif.
5. Décomptes de travaux :
  - 5.1. Acquisition de 1<sup>er</sup> équipement pour la nouvelle maison des jeunes, sise « lewescht Bowéngs » à Roodt/Syre.
  - 5.2. Aménagement d'une plate-forme pour scouts à Roodt/Syre.
  - 5.3. Extension du centre scolaire et de la maison relais à Roodt/Syre.
6. Conventions et contrats :
  - 6.1. Conventions tripartite 2021, concernant les services d'éducation et d'accueil.
  - 6.2. Convention 2021, concernant les services pour jeunes à Roodt/Syre, gérés par l'association « Jugendhaus Gemeng Betzder a.s.b.l. ».
  - 6.3. Avenant pour l'année 2022 - GAL LEADER.
  - 6.4. Convention d'adhésion pour la période 2023-2029 - GAL LEADER.
  - 6.5. Convention 2021 - Office Social CENTREST
  - 6.6. Contrats de concession de sépulture.
7. Règlements communaux :
  - 7.1. Nouvelle fixation du prix de vente du bois de chauffage.
  - 7.2. Modification du règlement communal concernant la caution à payer pour l'obtention des clés permettant l'accès aux bâtiments communaux.
8. Commissions consultatives et syndicats/coopérations :
  - 8.1. Nomination de nouveaux membres dans différentes commissions consultatives communales.
9. Subsidés
  - 9.1. Subsidés extraordinaires aux associations locales.
10. Informations aux membres du conseil communal.
11. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
12. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 19 mars 2021.

Le collège des bourgmestre et échevins,